



La MRC entend contribuer au développement d'énergies renouvelables

MRC DES
MASKOUTAINS

RÉDACTION
CÉCILE GRILLET

Pour répondre aux enjeux climatiques et environnementaux, nous devons réduire progressivement notre dépendance aux énergies fossiles, développer des énergies renouvelables telles que l'hydroélectrique, l'éolienne et la solaire, et mettre en place des actions d'efficacité énergétique durable, c'est-à-dire qui « répondent aux besoins des générations présentes, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ». C'est ce que l'on appelle la transition énergétique.

La MRC a adopté une planification stratégique afin de favoriser le développement des énergies renouvelables sur son territoire. En 2024, elle a aussi adhéré au programme du gouvernement du Québec Accélérer la transition climatique locale, visant l'élaboration d'un Plan climat, puis la planification et la mise en œuvre des projets approuvés. Ce Plan climat doit permettre de réduire les gaz à effet de serre, d'une part, et de s'adapter aux changements climatiques, d'autre part.

Pour élaborer un plan climat réalisable et atteindre des objectifs concrets, la MRC a besoin de la collaboration des municipalités. Ainsi, chaque municipalité du territoire est appelée à faire un bilan et un inventaire des dépenses énergétiques de ses bâtiments, véhicules, machineries, etc. La MRC réalise également cet inventaire pour ses propres bâtiments et déplacements. À la suite de ces bilans, une planification régionale aura lieu pour décider des actions à prioriser afin de réduire ces dépenses énergétiques et diminuer les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du territoire de la MRC. Une fois cette analyse terminée, la phase de réalisation des actions débutera.



En 2025, la MRC a établi sa Vision de développement des énergies renouvelables dont les principes directeurs sont les suivants :

- Acceptabilité sociale et transparence
- Protection du territoire et des terres agricoles
- Emplacements adaptés et intégration paysagère
- Gestion durable du territoire
- Partenariat stratégique
- Redistribution équitable des retombées économiques
- Résilience du territoire

Par cette vision, la MRC fait preuve de leadership en se positionnant comme un acteur primordial dans la transition énergétique et le développement des énergies renouvelables.

Des entreprises ont commencé à élaborer leur stratégie dans le but de participer à un éventuel appel de projets d'Hydro-Québec pour de l'énergie éolienne. La MRC a exprimé le souhait d'en être partenaire et, avec son Règlement de contrôle intérimaire, elle encadre les projets en s'assurant notamment qu'ils aient un impact minime sur le territoire agricole. Il est en effet important pour la MRC que l'implantation de parcs éoliens s'effectue en tenant compte des particularités du territoire et en favorisant l'acceptabilité sociale, en partenariat avec les municipalités.

Cette transition énergétique est essentielle au vu de notre demande grandissante en électricité. Néanmoins, à côté de projets d'énergies renouvelables et durables, il faut également apprendre à réduire notre consommation et à la rendre plus efficace. Cet objectif-là, à l'échelle individuelle et familiale, est à la portée de chacun d'entre nous.

Rendez-vous dans la [section de notre site web consacrée aux énergies renouvelables](#) pour en savoir plus.

